

H.1 : Le temps de la République

Comment la République s'est-elle construite en France ?



Je me repère :

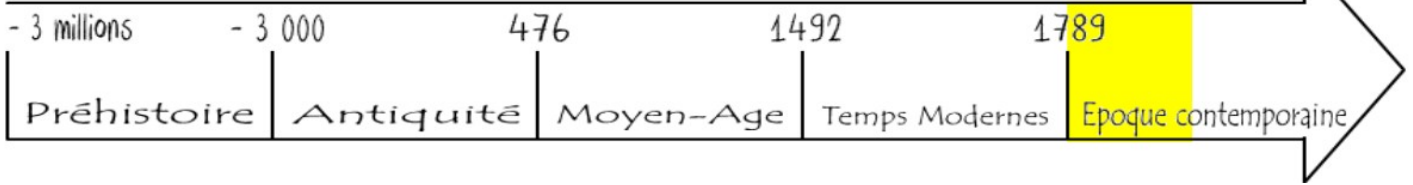


Image pour comprendre



E. Pichot, affiche, 1892.

La République a mis plus de 100 ans pour s'installer en France. **Différents régimes politiques** vont se succéder (**monarchies, empires, républiques**). C'est avec la IIIème République que la **séparation des pouvoirs** (exécutif, législatif et judiciaire) est assurée durablement.

Le 22 septembre 1892, les français organisent donc de grandes fêtes partout dans le pays en souvenir de la proclamation de la Ière République (22 septembre 1792).



Les symboles de la République et l'hymne national



Le drapeau



La fête nationale



La devise



L'hymne national



Marianne

Elle se dote peu à peu de **symboles** : le drapeau **bleu, blanc, rouge**, d'une fête nationale (**le 14 juillet**), d'une devise (**liberté, égalité, fraternité**), d'un hymne (**la Marseillaise**) et d'autres symboles (**Marianne et le coq**). Ils vont permettre de d'enraciner la République.

La République **développe les libertés** acquises pendant la Révolution française. Elle renforce la **liberté de penser et de croire** (séparation de l'Église et de l'état en 1905), elle assure la liberté de chacun avec **l'abolition de l'esclavage** (en 1848). Elle développe **l'égalité entre les citoyens** en instaurant le **suffrage universel masculin** en 1848 (droit de vote pour tous les hommes de plus de 21 ans). Cependant, les femmes devront attendre 1944 pour obtenir le droit de vote. En **1881** et **1882**, l'école devient **gratuite, laïque** et **obligatoire** pour tous les enfants de 6 à 13 ans grâce au ministre de l'Instruction publique **Jules Ferry**. L'école permet de diffuser les idées et les avantages de la République.

Lexique à connaître :

Un régime politique : manière dont s'organise le pouvoir dans le pays

Une république : régime politique dans lequel les pouvoirs (exécutif, législatif et judiciaire) sont séparés.

Un symbole : une personne, un animal, une plante ou un objet qui représente une personne, un groupe de personnes ou un pays.

Un hymne : chant, poème à la gloire d'une idée, d'une personne ou d'un pays.

Une devise : quelques mots qui expriment un idéal, une règle de vie.

Un centenaire : un anniversaire de 100 ans.

Le suffrage universel masculin : droit de vote pour les hommes

Laïque : qui respecte la laïcité (principe de séparation de l'État et de l'Église)